

[Anecdotes]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189331>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sonne, se hâta d'interrompre sir Adams : voulez-vous que je vous la signe immédiatement ?

— Pour moi, continua la jeune femme, sans relever ce que cette interruption pouvait avoir de peuglant, parce que votre refus donnerait certainement à gloser sur mon compte et me ferait une singulière réputation. Une femme jeune et jolie (tout le monde le dit du moins) et possédant une dot de cent mille dollars refusée par celui à qui elle apporte son nom et sa fortune ! Cela semblerait peu naturel et ne pourrait s'expliquer qu'à mon désavantage.

— Mais, madame, je vous répète que j'ai la société en exécution, surtout celle des femmes et par conséquent le mariage.

— Ne vous emportez pas, monsieur, il est des remèdes aux situations les plus désespérées. Je n'en vois qu'une application à la nôtre : nous irons devant le juge d'O-maha, qui est la ville la plus voisine d'ici, et il décidera si, oui ou non, de par la loi, vous êtes forcé de m'épouser. Si vous ne l'êtes pas, nous reprenons chacun notre liberté, mon amour-propre et ma conscience sont en repos. Si vous l'êtes...

— Eh bien ? demanda anxieusement sir Adams

— Eh bien, nous nous marions, et le lendemain nous allons faire une promenade de plaisir à Chicago, où il suffit d'une heure pour divorcer... Avouez que je suis bonne, et que vous êtes un ingrat de ne pas tomber à mes genoux, ajouta-t-elle en voyant le sourire de satisfaction que ses dernières paroles avaient fait venir sur la figure de sir Adams.

Pour toute réponse, celui-ci fit entendre un sourd grognement, dont il eût été difficile de préciser le sens.

— Mais, continua Miss Addah, vous voilà forcé de me donner l'hospitalité pendant huit jours ; c'est seulement la semaine prochaine que passera la diligence, et je n'ai pas vu dans le voisinage d'hôtel où je puisse me réfugier.

Sir Adams fit la grimace d'un ours pris au piège.

— D'ailleurs je ne serai ni difficile ni gênante, et tout à l'heure, en vous attendant, j'ai déjà procédé à mon installation.

Et témoignant toujours le même sans-gêne, la même liberté d'allure, elle conduisit son amphitryon dans la pièce qu'elle venait d'arranger ; celui-ci resta tout surpris devant ce petit coin qui rappelait la vie civilisée.

— Ne vous inquiétez pas de moi, je n'ai besoin de rien, continua Miss Addah ; mais comme sur ma route je n'ai trouvé ni buffet ni restaurant, je suis en proie à une faim dévorante.

Sir Adams, avec ses mouvements d'ours en cage, ses grognements qui lui permettaient d'exprimer d'une façon discrète son ennui et sa déconvenue, la conduisit dans la pièce destinée à prendre le repas. La table était justement mise pour le dîner : des assiettes ébréchées, des fourchettes en fer, des gobelets en bois y étaient posés sans ordre ; au milieu, un plat de venaison appétissant seulement pour des estomacs affamés, des tranches de viande salée, des légumes et des fruits desséchés, le tout arrosé par l'eau de la source renfermée dans un vase des plus simples.

— On se croirait chez Delmonico, s'écria Miss Addah en prenant place sur le banc, qu'il était impossible de confondre avec les moelleux coussins du restaurant à la mode de New-York.

Ce mot avait amené un sourire sur les lèvres de sir Adams, probablement en lui rappelant des souvenirs agréables.

— Franchement, continua-t-elle, Delmonico obtiendrait un succès énorme en servant un repas dans le genre de celui-ci, et qu'on appellerait le repas des prairies. Le cabinet serait orné de la même façon, les plats

seraient identiques ; par exemple, après le dessert, il serait permis de demander des suppléments. La première fois que je verrai Delmonico, je lui donnerai cette idée.

(A suivre.)

Réponses et questions.

Nous avons commis une erreur en indiquant les noms des personnes qui ont résolu le problème posé dans le *Conteur* du 19 juin. A ces noms il faut ajouter ceux de Messieurs Marti Del et Roorda, Lausanne ; Beroud et Duparc, Genève ; L'Eplattenier, Môtiers ; Brillard, Verrières ; E. Crinsoz, St-Gall ; Cercle de la Reine Berthe, Payerne ; E. Cherix et Jacot, Bex.

Problème.

J'ai un certain nombre de pièces de cinq francs que je veux arranger en carré ; mais il m'en manque vingt-huit pour compléter mon carré. Si je diminue d'une unité le nombre des pièces de chaque côté, il me reste une pièce. Combien ai-je de pièces ?

Prime : Un jeu.

Petits pois à la bourgeoise. — Faites un roux blanc léger, mettez-y les pois ; quand ils sont bien revenus, vous les mouillez à l'eau bouillante ; ajoutez sel, poivre, quatre oignons, un bouquet de persil et ciboules ; laissez-les réduire en cuisant ; lorsque les pois sont cuits, et au moment de les servir, joignez-y une liaison de trois jaunes d'œufs. Ne les laissez pas bouillir avec la liaison, de crainte qu'elle ne tourne.

Dans une petite commune de la Seine-Inférieure, près de Rouen, on lit sur la porte du cimetière :

« Par décision du conseil municipal, on n'enterre ici que les morts qui *vivent* dans la commune. »

Un Genevois, valet de chambre dans une riche famille de Paris, et très vaniteux de l'immense fortune de ses maîtres, écrivait à ses parents pour leur dépeindre toutes les splendeurs dont il était entouré :

« Enfin, disait-il en terminant, imaginez-vous qu'ici tout est en argent, même les marmites de fer ! »

Un chasseur parisien aperçoit une bande de canards sur les bords de l'Oise. Il les prend naturellement pour une bande de canards sauvages.

D'un coup de feu, il culbute le premier canard.

Un paysan se dresse sur l'autre rive, le propriétaire des canards, sans doute. Le chasseur comprend son erreur et lui jette une pièce de cent sous.

Deuxième coup de feu, deuxième canard sur le flanc, deuxième pièce de cent sous.

Le chasseur, que le jeu amuse, demande au paysan :

— Peut-on continuer au même prix ?

— A votre aise, m'sieu ; seulement j'vas vous dire : les canards sont point à moué !

L. MONNET.

HOTEL DES NEGOCIANTS

Place Cornavin, 19, à la descente de la Gare.

F. DUC, propriétaire
GENÈVE

Cuisine soignée, prix modérés.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & C^{ie}.